

**CADRE DE SANTE D'INFORMATION ET DE
REGULATION – CHM
BED MANAGER – URGENCES PSYCHIATRIQUES
CHU PURPAN**

Référence: FO-GRH-02a
Version: 12/12/2023
Date application: 12/12/2023
Elaborée : Mme CHASSAGNOUX
(CSS)- Mme SEGUR (CS)
Validée: Mme VERNEJOUX (DS)

IDENTIFICATION DU POSTE

Site: CHM 134 route d'Espagne 31 100 Toulouse
Pôle : Direction des soins
Centre de responsabilité : CHM
Service : CIR
Poste Agirh (n° poste budgétaire) :

**REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION
PUBLIQUE HOSPITALIERE (RMFPH)**

Famille : Soins et activités para- médicales
Sous-famille : Management des Soins
Libellé métier : Cadre de santé
Code métier : 05U20

CONTENU DU POSTE

Mission :

Le cadre de santé affecté au sein de cette unité exerce **2 missions principales** :

1. Cadre de santé d'information et de régulation :

- Fluidifier le parcours patient en lien avec le Gestionnaire de lits en poste au CHU pour coordonner les admissions au CHGM Coordination avec les M.I.R et les Cadres des unités de Soins pour rechercher les possibilités d'admission
- Organiser et assurer la continuité de la transmission des informations
- Assurer la continuité des missions d'encadrement soignant sur l'ensemble de l'établissement en période de permanence
- Gérer les lits
- Gérer les dossiers patients et contrôler la conformité des documents d'admission.
- Gérer les effectifs soignants
- Gérer le POOL de remplacement en l'absence du cadre de l'unité
- Assurer les relations publiques
- Participer à la gestion des urgences vitales
- Elaborer des outils de suivi des indicateurs d'activités.

2. Bedmanager :

- Fluidifier, en collaboration avec les équipes médicales, le parcours des patients de la filière psychiatrique à partir du service des urgences (URM CHU de Toulouse) et des services « hébergeurs » vers les structures psychiatriques publiques ou privées les plus adaptées dans le respect de la qualité et de la sécurité des soins et des bonnes pratiques.
- Repérer les seuils de tensions, faire un reporting régulier des situations problématiques aux cadres des urgences (état des lits, engorgements des urgences, places d'aval, DMS élevée, problématique de transports...)
- Participer aux réunions et aux groupes de travail en lien avec la gestion des patients et la gestion des flux.

**CADRE DE SANTE D'INFORMATION ET DE
REGULATION – CHM
BED MANAGER – URGENCES PSYCHIATRIQUES
CHU PURPAN**

Référence: FO-GRH-02a

Version: 12/12/2023

Date application: 12/12/2023

Elaborée : Mme CHASSAGNOUX

(CSS)- Mme SEGUR (CS)

Validée: Mme VERNEJOUX (DS)

Activités définies par le métier de cadre de santé :

1. Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
2. Gestion des moyens et des ressources : techniques, financières, humaines, informationnelles
3. Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
4. Élaboration et rédaction de rapports d'activité
5. Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
6. Promotion des réalisations / des projets spécifiques à son domaine d'activité
7. Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine
8. Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
9. Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés.)
10. Veille spécifique à son domaine d'activité

Activités spécifiques du cadre de santé au sein de cette unité :

1. Cadre de santé d'Information et de Régulation (CIR) :

Communication :

- Reçoit tous les appels concernant les demandes d'informations, les orientations ou demandes d'hospitalisation provenant de tous les établissements de santé, C.H.U, médecine de ville et les unités de Marchant.
- Assure la continuité des informations dans le respect du secret professionnel :
 - ⇒ Communication avec les intervenants extérieurs, police, justice... en coordination avec le Directeur de la DAHFSI ou de garde
- Oriente si nécessaire les appels vers les professionnels des pôles concernés (médecins, cadres, paramédicaux) selon la procédure en vigueur
- Reçoit les documents concernant les hospitalisations sans consentements, vérifie la conformité des documents hors horaires d'ouverture de la DAHFSI
- Renseigne le serveur ORUMIP concernant les lits disponibles avant 10h et 16h.
- Réalise l'état des lits quotidiennement en lien direct avec les services et veille à la mise à jour des mouvements, en temps réel, dans Cortexte
- Assure la traçabilité des interventions dans le « Cahier de garde » (Qualnet)
- Sait analyser les situations et rechercher les solutions et sait rendre compte
Connait les procédures en vigueur dans l'établissement

Prise en charge des patients :

- Accueille et oriente les familles lors d'entrée au C.H Marchant
- Recherche l'interlocuteur concerné
- Accueille et oriente les patients se présentant spontanément à l'accueil de l'établissement REGUL-PRO-001-Circuit et organisation de la prise en charge d'une personne se présentant à l'entrée de l'hôpital ou trouvée dans l'enceinte de l'hôpital Recherche le secteur d'appartenance et l'interlocuteur concerné
- Participe à la gestion des urgences vitales : apporte son concours dans les unités en cas de besoin, aide l'infirmier dans les gestes de réanimation
- Participe à la gestion des situations difficiles en lien avec le service sécurité incendie
- Gère des équipages lors de transports à organiser :
 - ⇒ Contacte l'ambulancier d'astreinte après avis du directeur de garde
 - ⇒ Astreintes jours fériés et samedi et dimanche : 9h30-21h30 (avec dernier appel à 21h)

**CADRE DE SANTE D'INFORMATION ET DE
REGULATION – CHM
BED MANAGER – URGENCES PSYCHIATRIQUES
CHU PURPAN**

Référence: FO-GRH-02a

Version: 12/12/2023

Date application: 12/12/2023

Elaborée : Mme CHASSAGNOUX
(CSS)- Mme SEGUR (CS)

Validée: Mme VERNEJOUX (DS)

- ⇒ Le service ambulance fonctionne de 7h à 22h la semaine.
- ⇒ Pas d'astreinte la nuit : faire appel aux ambulances privées (selon la procédure).
- ⇒ 2 ambulanciers sont nécessaires pour tout transport nécessitant l'utilisation du brancard.

▪ Assure le suivi des dossiers ouverts sur Cortexte Régulation :

- ⇒ Condition de l'appel, acte renseigné, traçabilité des liaisons
- ⇒ Suivi des messages Cortexte provenant du DIM ou des services
- ⇒ Clôture du dossier lorsque l'orientation du patient est connue
- ⇒ Identitovigilance des dossiers créés par la Régulation
- ⇒ Détient les kits de procédure décès, contrôle et reconstitue les malles
- ⇒ Détient un kit anti suicide et contention

2. **Bed- management**

- Recueil des informations orales et écrites relatives aux prévisions et flux de patients (entrées, transferts et sorties)
 - ⇒ Identification des patients ayant dormi sur la consultation de psychiatrie par manque de place d'aval
 - ⇒ Réception et saisie des demandes d'hospitalisation à court et moyen terme, programmées et non programmées (outil Orumip et appel téléphonique si besoin)
 - ⇒ Recensement des patients présents sur l'UHCD
 - ⇒ Relance des unités de soins pour une exhaustivité des informations nécessaires à la gestion des lits
 - ⇒ Renseignement et suivi des indicateurs sur l'activité en lien avec la gestion des séjours
- Repérage des seuils de tension, et reporting régulier des situations problématiques (engorgement des urgences, manque de places d'aval, DMS élevée...) avec mise à jour de :
 - ⇒ Proposition d'affectation du lit le plus adéquat aux patients dans le respect des règles établies.
 - ⇒ Etre en appui à la recherche de solutions d'aval
 - ⇒ Participation aux transmissions médicales / paramédicales de l'UHCD
 - ⇒ Animation de la CMA (mardi et vendredi)
- Gestion du parcours patient
 - ⇒ Prise de contact avec l'équipe accueillant le patient
 - ⇒ Vérification de la fiche de préadmission (présence de couverture sécurité sociale / mutuelle dans le dossier/certificats médicaux...)
 - ⇒ La gestion et suivi des situations complexes
- Participation aux réunions et aux groupes de travail en lien avec la gestion des patients et la gestion des flux.

**CADRE DE SANTE D'INFORMATION ET DE
REGULATION – CHM
BED MANAGER – URGENCES PSYCHIATRIQUES
CHU PURPAN**

Référence: FO-GRH-02a
Version: 12/12/2023
Date application: 12/12/2023
Elaborée : Mme CHASSAGNOUX
(CSS)- Mme SEGUR (CS)
Validée: Mme VERNEJOUX (DS)

Compétences requises

1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soins	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
3. Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activité de soin	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
5. Contrôler et évaluer les activités	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
6. Conduire une démarche qualité et gestion des risques	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte	Acquis <input checked="" type="checkbox"/> Maitrisé <input type="checkbox"/> : Expert <input type="checkbox"/>

Eléments élaborés à partir de l'arrêté du 18 aout 1995, modifié relatif au diplôme de cadre de santé (Francecompetence.fr)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

En relation hiérarchique avec :

- Direction du CHGM
- Direction des Soins
- Cadre Supérieur de la Direction des soins (N+1)

LIAISONS FONCTIONNELLES


Internes au CHM :

- Ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du CHM (Cadres Supérieurs du CHM, médecins, cadre de santé, équipe de soins, transport...)
- Services administratifs pour la gestion des patients (DAFSHI, bureau orientation...)

Externes au CHM :

- ARS
- Etablissements de santé publics ou privés (cliniques, hôpitaux périphériques...)
- Services d'ordre (Police – Gendarmerie-Préfecture...)

CARACTERISTIQUES DU POSTE

 **Horaires et organisation de travail**

- Vacation en 7h30 : 6h45-14h15/13h45 -21h15
- Alternance travail de jour et de nuit (21h00-7h00)
- Repos hebdomadaires et WE suivant le roulement établi
- Présence à l'AUP à l'URM site Purpan- CHU Toulouse- de 8h30-16h12 suivant le roulement établi
- Participe au garde de week-end de l'établissement.

 **Connaissances et qualifications requises**

- Diplôme de cadre de santé
- Connaissances managériales
- Connaissance des textes règlementaires professionnels
- Connaissance des outils informatiques (de base et logiciel métiers)
- Formations orientées sur le management, la psychiatrie et incendie et gestes d'urgences conformément au dispositif institutionnel
- Permis de conduire

**CADRE DE SANTE D'INFORMATION ET DE
REGULATION – CHM
BED MANAGER – URGENCES PSYCHIATRIQUES
CHU PURPAN**

Référence: FO-GRH-02a

Version: 12/12/2023

Date application: 12/12/2023

Elaborée : Mme CHASSAGNOUX
(CSS)- Mme SEGUR (CS)

Validée: Mme VERNEJOUX (DS)



Connaissances spécifiques et expérience conseillée

- Expérience en unité de soin en psychiatrique
- Connaissances de l'institution et de ses acteurs
- Législation relative à la psychiatrie (la sectorisation et son réseau, les modes d'hospitalisation, contention isolement)



Qualités requises

- Capacité de travail en équipe, qualités relationnelles (écoute active, savoir communiquer, négocier...)
- Leadership managérial (organisation, gestion de conflits, prise de décision...)
- Leadership clinique
- Gestion du stress
- Disponibilité

Cette fiche de poste est évolutive en fonction des nouvelles orientations, des activités et/ou des organisations de soins, institutionnelles, de service ou de pôle d'activité, après validation dans le cadre des instances institutionnelles. Il est contraint aux règles de fonctionnement en milieu pénitentiaire.